

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 23
- ayant pris part au vote : 28
- procurations : 6

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille vingt et le 29 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 23 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEUILLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME KATY COLDER, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. FREDERIC BAMIERE (Pouvoir donné à MME VALERIE QUONIAM-DOUREL), MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à M. JOËL FEUILLERAT), MME FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. NICOLAS COSTES (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT)

Etaient absents excusés : MME MICHELE CHAVE, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR, MME CLAUDE RIERA

MME KATY COLDER a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/02

Objet : Subventions en faveur des associations sportives

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer les subventions aux associations sportives de la Commune présentées dans le tableau ci-dessous.

Associations	Subventions 2020
L'Union Saint Jean FC	20 000 €
A.S.U.R	20 000 €
A.S.U.H.B	20 000 €
A.S.U.V.B	21 000 €
L'Union Gym	13 000 €
Dojo Unionais	12 000 €
U.C.A.	11 500 €
L'Union Tir à l'Arc	10 000 €
T.C.U	6 000 €
L'Union Cyclisme 31	1 500 €
Total	135 000 €

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le **31 JAN. 2020**

ID : 031-213105612-20200129-D2020_02-DE



Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'attribuer les subventions aux associations sportives de la Commune, comme indiqué dans le tableau ci-dessus présenté.

Madame NATHALIE GAUVRIT, membre du bureau de l'association L'Union Gym, ne participe pas au vote

- Transmis le

- Affiché le

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFFÉ

